



Renforcement des capacités des antennes et du cadre de concertation de la Coalition EPT BAFASHEBIGE afin de garantir une meilleure gestion organisationnelle, une intégration effective du genre et une collecte et analyse des données relatives aux violences basées sur le genre dans les activités éducatives.

Ngozi, du 13 au 14 Février 2025

EDUCATION OUTLOUD
advocacy & social accountability



Février, 2025

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	1
2. Ouverture de l’atelier	2
3. Modération de l’atelier	3
4. Objectifs de l’atelier	4
5. Objectifs spécifiques	4
6. Résultats attendus de l’atelier	4
7. Méthodologie Utilisée dans l’Atelier	5
8. Déroulement de l’Atelier	6
9. Interventions des participants dans l’atelier	7
9.1. Sur la question d’une fille encore en uniforme	7
9.2. Question des lacunes à la législation relative à la VBG	8
9.3. Concernant la Vulnérabilité aussi des garçons à l’école	9
9.4. Abandon scolaire des jeunes filles lié au manque de kits de dignité	10
9.5. Question des violences basées sur le genre en milieu scolaire	11
9.6. Exercice de plaidoyer	13
10. Conclusion	14
11. Recommandations	15
11.1. Pour les antennes de la Coalition EPT BAFASHEBIGE	15
11.2. Pour les responsables locaux	15
11.3. Pour le cadre de concertation	15
11.4. Pour les décideurs politiques	16
11.5. Pour les participants de l’atelier	16
11.6. Pour les organismes de financement	16
11.7. Pour la Coalition EPT BAFASHEBIGE	17

1. Introduction

Dans le cadre du projet "NDINKABANDI III", soutenu par "Education Out Loud (EOL)" et financé par le Programme Mondial pour l'Éducation, un atelier d'envergure a été orchestré les 13 et 14 février 2025, dans la province de Ngozi. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche proactive visant à renforcer les capacités des antennes ainsi que du cadre de concertation de la Coalition EPT BAFASHEBIGE. L'objectif principal réside dans l'amélioration des pratiques organisationnelles, la promotion d'une approche intégrée du genre, et la mise en place d'une collecte et d'une analyse systématiques des données concernant les violences basées sur le genre, en particulier dans le contexte éducatif.

Les intervenants présents au cours de cet atelier englobent diverses parties prenantes, à savoir des représentants de l'administration locale, des membres du parquet, ainsi que des acteurs clés du réseau de la Coalition EPT BAFASHEBIGE. Cette diversité assure une dynamique constructive et favorise les échanges d'idées, indispensables pour concevoir des solutions adaptées aux contextes locaux. Un consultant a également été convié pour apporter son expertise, ayant élaboré une étude préalable sur les besoins de renforcement des capacités de ces entités, projets reconnus par l'ensemble des acteurs impliqués.

L'importance de cette initiative se manifeste par son ambition de promouvoir une gestion organisationnelle efficace, couplée à une prise de conscience aiguë des enjeux de genre dans le milieu éducatif. En intégrant ces considérations dans les activités menées, l'atelier se propose de créer un environnement propice à l'épanouissement de toutes les personnes concernées, quel que soit leur genre. En ce sens, l'intégration effective des préoccupations relatives au genre marque une avancée significative vers l'égalité des droits et l'accès équitable à l'éducation.

Ainsi, ce rassemblement dans la province de Ngozi ne se limite pas à un simple échange de compétences, mais se présente comme un catalyseur pour bâtir des synergies durables. En mutualisant les savoirs et les expériences, les participants s'engagent à effectuer un suivi rigoureux et à implanter des dispositifs permettant une meilleure appréhension des violences basées sur le genre. Cette démarche constitue un pas décisif vers l'édification d'une société plus juste et éclairée, où les valeurs d'égalité et de respect seront au cœur des préoccupations éducatives.

2. Ouverture de l'atelier



Au cours de l'atelier dédié au renforcement des capacités des antennes et du cadre de concertation de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, un événement revêtant une importance capitale pour assurer une gestion organisationnelle optimale, une véritable intégration du genre, ainsi qu'une collecte et

une analyse systématiques des données relatives aux violences basées sur le genre dans le champ éducatif, le chef d'antenne de la province de Ngozi, MUZAGARA Apollinaire, a eu l'honneur d'accueillir les participants. En sa qualité de leader, il a exprimé le souhait fervent d'une bienveillance collective au sein de cet espace d'échange.

Par la suite, GASHIRAHAMWE Cassien, Vice-président de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, a pris la parole pour articuler les objectifs fondamentaux de la Coalition, visant à promouvoir une éducation équitable, inclusive et de qualité au Burundi. Ses propos ont souligné la contribution inestimable de la coalition dans l'amélioration des standards éducatifs et dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Il a ainsi explicité l'importance de renforcer les capacités des antennes et du cadre de concertation, afin de garantir une gestion efficiente, une intégration pleine et entière des questions de genre, ainsi qu'une approche rigoureuse dans la collecte et l'analyse des données afférentes aux violences de genre dans les contextes éducatifs.

Le mot d'ouverture, empreint d'une éloquence vibrante, a été prononcé par Paul NIYONZIMA, représentant du Gouverneur de la province de Ngozi et conseiller juridique. Ses mots ont servi à établir un climat de confiance et d'ouverture, propice à la réflexion, à l'apprentissage, et aux échanges constructifs. Il a chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants, tout en mettant en exergue l'importance du travail de la Coalition EPT BAFASHEBIGE dans l'intégration du genre et la lutte contre les violences basées sur le genre dans le cadre éducatif burundais.

Il a également eu le courage de mettre en lumière une réalité préoccupante : les violences basées sur le genre persistent en province de Ngozi, où, hélas, certains éducateurs se révèlent être coupables d'actes inqualifiables à l'encontre de leurs élèves. En tant que représentant du Gouverneur, il a salué les initiatives de la Coalition EPT BAFASHEBIGE pour leurs objectifs de gestion organisationnelle efficiente, de promotion d'une réelle intégration du genre, ainsi que de mise en place de méthodes rigoureuses pour la collecte et l'analyse des données sur les violences de genre dans le domaine éducatif. Une prise de conscience collective s'avère impérative pour œuvrer vers une éducation véritablement inclusive et sécurisée.

3. Modération de l'atelier



À la suite de l'éloquent discours d'ouverture qui a résonné au sein de l'atelier dédié au renforcement des capacités des antennes et du cadre de concertation de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, conçu pour assurer une gestion organisationnelle optimisée, une intégration authentique du genre ainsi qu'une collecte et une analyse rigoureuses des données relatives aux violences basées sur le genre dans le contexte éducatif, la modératrice, Madame Denise KANDONDO, a pris la parole avec une précision méticuleuse. Elle s'est ensuite engagée à présenter le chronogramme de ce rendez-vous décisif, précisant que cet atelier s'étendrait sur deux jours, soit les jeudi et vendredi, du 13 au 14 février 2025.

Madame KANDONDO, dans son rôle de coordinatrice nationale, a souligné que ces journées seraient dédiées à l'acquisition de compétences hautement spécialisées, notamment en matière d'inclusion et de gouvernance organisationnelle. Elle a évoqué l'importance de cet événement pour non seulement renforcer les savoirs pratiques en lien avec les enjeux du genre, mais également pour enrichir les outils de collecte et d'analyse des données afférentes aux violences de genre. Cette approche rigoureuse témoigne de l'engagement de la Coalition à favoriser une transformation profonde des pratiques au sein du système éducatif burundais.

Madame KANDONDO a, en outre, insisté sur le caractère interactif de cet atelier, prônant un échange dynamique entre les participants afin de favoriser une meilleure appropriabilité des concepts abordés et des méthodologies proposées.

Cette dynamique collaborative vise à susciter une réflexion critique et à favoriser l'émergence de solutions innovantes et adaptées aux réalités locales. Ainsi, les deux jours d'atelier se présentent non seulement comme une occasion d'apprentissage, mais aussi comme un véritable laboratoire de pratiques visant à lutter efficacement contre les violences basées sur le genre.

Nul doute que cet atelier, orchestré sous l'égide de la Coalition EPT BAFASHEBIGE, constituera un jalon significatif dans le cheminement vers une éducation plus inclusive et équitable, un objectif cher à tous les acteurs engagés dans ce processus. Grâce à l'investissement intellectuel et émotionnel de chacun, cet événement aspire à transformer les engagements en actions concrètes, renforçant ainsi les capacités des antennes et du cadre de concertation formationnel.

4. Objectifs de l'atelier

Renforcer les capacités des antennes et du cadre de concertation de la Coalition EPT BAFASHEBIGE afin de garantir une meilleure gestion organisationnelle, une intégration effective du genre et une collecte et analyse des données relatives aux violences basées sur le genre dans les activités éducatives.

5. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Organiser un atelier de recyclage sur l'inclusion et la gouvernance organisationnelle, afin de renforcer les capacités des antennes dans la gestion inclusive et efficace de leurs structures et projets.
2. Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des antennes pour améliorer leur efficacité en matière de collecte et d'analyse des données liées aux violences basées sur le genre.

6. Résultats attendus de l'atelier

À l'issue de l'atelier de recyclage, les participants disposeront d'une meilleure compréhension des principes de l'inclusion et de la gouvernance organisationnelle. Ils seront capables de mettre en œuvre des pratiques de gestion qui favorisent l'inclusion au sein de leurs structures et projets, tout en optimisant l'efficacité de leurs initiatives. Cela se traduira par une amélioration tangible dans la dynamique interne des antennes et dans leur capacité à agir de manière concertée face aux défis auxquels elles sont confrontées.

Les antennes seront dotées d'outils et de méthodologies renforcés pour la collecte et l'analyse des données relatives aux violences basées sur le genre. Ces compétences accrues permettront non seulement d'améliorer la qualité et la fiabilité des données récoltées, mais également d'enrichir les analyses qui en découlent, facilitant ainsi l'élaboration de stratégies d'intervention plus efficaces. Par conséquent, ces améliorations contribueront à une meilleure réponse aux besoins des victimes et à une sensibilisation accrue des acteurs concernés quant à l'importance d'une approche basée sur des données probantes dans le domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre.

7. Méthodologie Utilisée dans l'Atelier

Pour le recyclage sur l'inclusion et la gouvernance organisationnelle, l'atelier a adopté une approche participative afin d'engager activement les participants. Les exposés théoriques ont été présentés pour introduire les concepts fondamentaux liés à l'inclusion dans le domaine de l'éducation, ainsi qu'aux bonnes pratiques de gouvernance. Ces présentations ont été suivies d'études de cas illustrant des situations concrètes, permettant ainsi aux antennes de réfléchir sur leurs propres pratiques. Les discussions en groupe ont favorisé un échange d'expériences et d'idées, incitant les participants à partager les défis rencontrés dans la gestion de leurs structures. La durée d'une journée, fixée au 13 février 2025, a permis de structurer le programme de manière à équilibrer théorie et pratique tout en laissant suffisamment de place aux échanges.

Dans le cadre de la formation sur le renforcement des capacités techniques et organisationnelles concernant les violences basées sur le genre, l'atelier a été conçu pour approfondir les compétences des antennes en matière de collecte et d'analyse des données. La méthodologie a inclus des séances pratiques, où les participants ont été initiés aux techniques de collecte de données spécifiques, en utilisant des outils et des méthodes éprouvés. Des études de cas diverses ont également été intégrées pour mettre en lumière les différentes réalités des violences basées sur le genre, facilitant ainsi une compréhension contextuelle des enjeux. De plus, des simulations de collecte et d'analyse de données ont été mises en place pour permettre aux participants de s'entraîner dans un cadre sécurisant, favorisant un apprentissage par l'expérience.

Enfin, la sensibilisation à l'éthique de la gestion des données sensibles a joué un rôle crucial dans la méthodologie de l'atelier. Les participants ont été encouragés à collaborer avec des acteurs locaux et communautaires, soulignant ainsi l'importance d'une gestion holistique des violences basées sur le genre. Cette dimension collaborative a été intégrée tout au long de la formation, renforçant le réseau de coopération entre les antennes et les parties prenantes locales. En combinant théorie, pratique et engagement communautaire, l'atelier aspire à doter les participants d'un ensemble complet de compétences leur permettant d'agir efficacement dans leurs contextes respectifs.

8. Déroulement de l'Atelier



Lors de l'atelier GASHIRAHAMWE Cassien, le consultant de la Coalition EPT BAFASHEBIGE a procédé à la présentation d'une analyse détaillée des phénomènes d'abandon scolaire, mettant en lumière les raisons spécifiques pour lesquelles de nombreuses

adolescentes se voient contraintes de quitter le système éducatif. Cette situation résulte principalement de l'absence d'accès aux kits de dignité, du manque d'eau potable à disposition durant les menstruations, des tensions culturelles au sein des établissements scolaires, ainsi que des violences dont sont victimes celles dont la scolarité est encore à ses débuts.

GASHIRAHAMWE Cassien a également mis en exergue les lacunes présentes dans le règlement scolaire concernant la réintégration des jeunes filles victimes de grossesses non désirées. L'objectif de cette analyse porte sur l'identification des insuffisances de ces dispositions réglementaires afin de formuler des propositions d'amélioration pertinentes.

Ayant à l'esprit la situation délicate des adolescentes concernées, les participants ont soumis des amendements vagues sur les articles défailants du règlement scolaire, articulant leur discours autour du respect des droits humains fondamentaux, tels que l'éducation, le droit à la santé et l'égalité devant la loi. Ils ont proposé la collecte systématique de données sur la réintégration des jeunes filles ayant été confrontées à des grossesses non désirées, tout en mettant en lumière les articles déficients du règlement et en identifiant les législations spécifiques susceptibles de contribuer à leur perfectionnement. Une feuille de route a également été conçue pour servir de guide dans le processus de plaidoyer.

Au cours de cet atelier, les contributions des participants ont été axées sur l'allègement du cadre réglementaire actuel, touchant aux articles 27, 35, 70 et 71, par une reformulation pragmatique-juridique visant à garantir une réintégration scolaire efficace et précoce des jeunes filles ayant été mères en milieu scolaire. L'élaboration d'une note politique pour soutenir les actions de plaidoyer en tant que membres de la société civile a été envisagée sur la base d'un argumentaire

solide, s'appuyant à la fois sur des données probantes et sur les témoignages des jeunes filles ayant vécu des grossesses en milieu scolaire, tout en étant étayée par les textes législatifs burundais en vigueur.

Les participants ont aussi observé que les filles demeurent souvent les victimes des coutumes, mœurs et préjugés enracinés dans le tissu social. Cependant, une évolution positive a été notée concernant la réintégration des jeunes femmes ayant subi des grossesses non désirées. Par le passé, les mères célibataires étaient souvent ostracisées, condamnées à l'exclusion définitive du milieu éducatif. Grâce aux efforts acharnés des organisations de la société civile, des mesures de réintégration ont été instaurées, sous condition d'un an d'allaitement réservé à leur enfant, une demande de réintégration adressée au Ministre responsable de l'éducation, et une éventuelle réaffectation vers un autre établissement scolaire.

Cette initiative, suspendue un temps par un Ministre face aux pressions en faveur des droits humains, a finalement été rétablie, préservant les mêmes critères d'éligibilité. Aujourd'hui, la réintégration a été décentralisée et est appliquée au niveau des Directions Communales de l'Éducation (DCE), permettant ainsi une approche plus accessible et adaptée aux réalités locales.

9. Interventions des participants dans l'atelier

9.1. Sur la question d'une fille encore en uniforme



La problématique du mariage précoce et de son éventuelle qualification en tant que viol suscite des débats passionnés et complexes, notamment dans le contexte des législations sur la protection des mineurs. Dans l'exposé d'un participant sur la question précise de la validité du consentement d'une élève encore

en uniforme, mais âgée de plus de 18 ans, à se marier, il a été clairement établi que le cadre juridique offre une certaine latitude. En se référant à des dispositions spécifiques, comme l'article 579 du code pénal burundais, il fut affirmé que le consentement exécuté par une fille ayant atteint l'âge de la majorité ne constitue pas en soi une infraction pénale, sous réserve qu'il soit libre et éclairé.

Cependant, cette analyse soulève inévitablement une série de questions éthiques et morales. Peut-on réellement considérer qu'un consentement donné dans un contexte où la pression sociale et familiale est omniprésente est valide ? Les nuances liées à la notion de coercition méritent d'être examinées de manière

approfondie, car elles impliquent non seulement la légalité du mariage, mais aussi la question fondamentale du respect des droits humains et de l'autonomie individuelle. Le participant souligne que la distinction entre un consentement libre et une contrainte est cruciale, et que la présence de pressions extérieures pourrait changer la qualification de l'acte du mariage en un viol.

De plus, il convient de reconnaître que la dynamique de pouvoir entre les sexes joue un rôle significatif dans ces situations. Même si un individu a atteint l'âge légal, des facteurs comme l'inégalité économique, la dépendance affective ou l'absence de soutien familial peuvent influencer sa décision. Ainsi, la notion de consentement doit être comprise non seulement en termes juridiques, mais aussi dans leurs implications sociologiques et psychologiques. Effectivement, l'objectif de toute législation devrait être la protection des plus vulnérables et la promotion d'une société où le mariage et les relations interpersonnelles se basent sur le respect mutuel et l'égalité.

9.2. Question des lacunes à la législation relative à la VBG



Lors de l'atelier, le participant a souligné un point crucial lié à la notion de majorité, stipulant qu'à partir de l'âge de 18 ans, une personne est considérée comme juridiquement capable d'exercer une série d'activités, en vertu de la loi. Cette position, corroborée par le code

pénal, actualise néanmoins une dualité intrinsèque : bien que la majorité confère des droits et des responsabilités, elle n'atteste pas nécessairement de la maturité émotionnelle ou psychologique suffisante pour faire face aux implications d'une décision telle que celle du mariage. En d'autres termes, la simple capacité juridique ne saurait se substituer à une évaluation contextuelle plus nuancée des circonstances individuelles des jeunes, particulièrement dans un cadre socioculturel où des pressions externes peuvent altérer le libre arbitre.

En vertu des législations tant nationales qu'internationales, la définition de l'enfant est clairement établie comme étant toute personne âgée de moins de 18 ans. Cet énoncé, tel qu'énoncé dans l'article 1 de la Convention relative aux droits

de l'enfant des Nations Unies, établit un cadre protecteur pour les mineurs, leur garantissant des droits inaliénables. Cependant, la dichotomie entre la majorité légale et la reconnaissance des droits des jeunes adultes, notamment en matière de consentement au mariage – fixé à 18 ans pour les filles et 21 ans pour les garçons illustre un paradoxe significatif dans la législation burundaise. Ce constat soulève des interrogations quant à la cohérence et à l'harmonisation des textes législatifs.

Pour remédier à ces lacunes, il apparaît impératif d'aménager les lois relatives à la violence basée sur le genre (VBG) dans le code pénal burundais. L'inadéquation actuelle entre les dispositions légales et les réalités sociétales, ainsi que les conséquences dévastatrices de la VBG, soulignent la nécessité d'une réforme législative intégrale. En adaptant les textes de loi pour mieux englober les contextes de violence et de coercition qui peuvent affecter les jeunes filles et garçons, on peut espérer stimuler un changement durable et significatif dans la protection des droits des enfants et des jeunes adultes.

9.3. Concernant la Vulnérabilité aussi des garçons à l'école



Lors de l'atelier, le participant a mis en exergue une réalité souvent négligée : la vulnérabilité des groupes marginalisés ne se limite pas seulement aux filles, aux pygmées, aux albinos, aux enfants issus de familles défavorisées, ou encore aux enfants en situation de handicap. Il a

souligné, en outre, que les garçons, particulièrement ceux qui abandonnent leur scolarité en raison du chômage endémique au Burundi, représentent également une population à risque. Ce constat met en lumière une dynamique complexe où la quête d'un emploi devient une précarité qui pousse ces jeunes à délaisser leur éducation, laissant entrevoir un paradigme où, paradoxalement, l'abandon scolaire est perçu comme un moyen d'échapper à des conditions de vie difficiles.

Par ailleurs, cette réalité souligne un stéréotype de genre qui fragilise la notion de masculinité. Les jeunes hommes se retrouvent piégés dans une spirale de pression sociale qui les pousse à chercher des revenus immédiats, reléguant au second plan

l'importance de l'éducation. Cette préoccupation pour l'argent, renforcée par la perception que l'école ne garantit pas un avenir prospère dans le contexte actuel, remet en question la valeur accordée à l'apprentissage et au développement personnel. Ainsi, la vulnérabilité masculine devient une problématique qui mérite une attention particulière, révélant que les attentes socioculturelles entourant le rôle des hommes peuvent également les conduire à des choix néfastes pour leur avenir.

De surcroît, cette dynamique met en exergue la nécessité d'adresser les origines structurelles de la pauvreté qui règnent au sein de nombreuses familles burundaises. En l'absence de solutions viables à la précarité économique, des millions d'enfants, qu'ils soient garçons ou filles, se voient contraints de quitter l'école pour contribuer financièrement au foyer. Il s'ensuit qu'une approche holistique est requise, englobant à la fois des mesures économiques, telles que le développement d'initiatives génératrices de revenus, et des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'éducation. L'objectif est de promouvoir un environnement propice à l'apprentissage, tout en encourageant les familles à investir dans l'éducation de leurs enfants.

9.4. Abandon scolaire des jeunes filles lié au manque de kits de dignité



Les discussions tenues lors de l'atelier ont mis en lumière un enjeu prégnant : l'abandon scolaire des jeunes filles, souvent lié au manque de kits de dignité. Les participants ont exprimé leur perplexité face au fait que ces kits, qui sont cruciaux pour assurer le bien-être et la santé

menstruelle des adolescentes, semblent coûter plus cher que d'autres produits fournis par des ONG, tels que les repas scolaires ou les fournitures éducatives comme les bas pupitres. Cette disparité soulève des interrogations quant à la rationalité des choix effectués par les organisations qui, bien que louables dans leurs intentions, semblent ignorer un besoin fondamental qui pourrait bien être déterminant dans la continuité scolaire des filles.

Par ailleurs, il convient d'interroger l'absence de financement et de soutien de la part des ONG pour la distribution de ces kits de dignité. Cette lacune pourrait s'expliquer par une méconnaissance des enjeux liés à la menstruation, qui restent souvent entourés de tabous et de stigmates au sein de certaines communautés. Loin d'être perçue comme une question de santé publique, la menstruation est souvent associée à des conceptions culturelles restrictives qui marginalisent les jeunes filles et les condamnent à l'isolement. Il devient dès lors impératif de sensibiliser les décideurs et les bailleurs de fonds à l'importance de cet enjeu pour la réussite scolaire et le bien-être général des adolescentes.

Pour pallier ces obstacles, des campagnes de sensibilisation sur la menstruation devraient être intégrées dans les programmes éducatifs, notamment par l'intermédiaire des enseignants. Une éducation adéquate sur le cycle menstruel et les produits menstruels permettrait non seulement de déconstruire les stéréotypes négatifs entourant la menstruation, mais également d'encourager un dialogue ouvert et sans jugement. Cette approche pourrait contribuer à réduire la honte et l'embarras éprouvés par les jeunes filles, leur permettant ainsi de se concentrer sur leurs études plutôt que de subir le poids d'une stigmatisation sociale.

9.5. Question des violences basées sur le genre en milieu scolaire



La question des violences basées sur le genre (VBG) prend une dimension particulière lorsqu'elle concerne certains groupes d'élèves, comme les enfants adventistes du septième jour qui, en raison de leur foi, sont contraints de ne pas se présenter aux interrogations programmées le samedi.

Cela soulève des interrogations fondamentales sur l'équité et l'inclusivité dans le milieu scolaire. D'un point de vue éthique, n'est-il pas paradoxal de positionner des évaluations scolaires durant un jour sacré pour cette communauté? Le consultant a habilement souligné que, même si le samedi est considéré comme un jour férié par les adventistes, le fait de les obliger à choisir entre leur conviction religieuse et leur performance académique crée une forme d'injustice. En fin de

compte, cette contrainte pourrait être interprétée comme une forme de violence, car elle les exclut implicitement du processus éducatif.

En effet, le consultant a précisé que les violences peuvent revêtir différentes formes, y compris les violences physiques, psychologiques, émotionnelles et sexuelles. Lorsqu'un système éducatif impose des épreuves qui entravent les élèves dans l'expression de leur identité, qu'il s'agisse de leur conviction religieuse ou de leur cadre culturel, il perpétue des atteintes à leur dignité. Les examens ne devraient pas être des instruments de discrimination; au contraire, ils devraient promouvoir l'égalité des chances et encourager un environnement propice à l'épanouissement de tous les élèves, quels que soient leur sexe, leur religion ou leur condition personnelle.

La question de la faisabilité des interrogations révèle également des inégalités criantes pour d'autres groupes d'élèves, par exemple ceux qui bégaiement ou ceux en situation de handicap. Les élèves souffrant de bégaiement ne devraient pas être pénalisés et recevoir moins de points en raison de leur condition, tout comme les élèves handicapés ne devraient pas être évalués sur des critères qui leur sont déloyaux, comme la capacité à courir. Ce mode de fonctionnement ne fait qu'aggraver les inégalités et constitue une voie directe vers la stigmatisation. Les enseignants doivent être sensibilisés à ces réalités afin de mesurer l'impact de leurs pratiques d'évaluation sur les élèves, en leur offrant des alternatives adaptées qui tiennent compte des singularités de chacun.

Dès lors, il apparaît impératif d'instaurer des programmes de sensibilisation pour les enseignants et le personnel éducatif sur la question des VBG afin de transformer le milieu scolaire en un espace inclusif et respectueux. Ces initiatives devraient viser à mieux comprendre les implications des choix pédagogiques sur le bien-être des élèves. En forgeant une culture scolaire qui célèbre la diversité et inclut toutes les voix, nous pouvons espérer bâtir une institution éducative qui ne soit pas simplement une enceinte d'apprentissage, mais un véritable sanctuaire d'égalité et de justice sociale pour toutes les jeunes personnes, indépendamment de leurs croyances ou de leurs capacités.

9.6. Exercice de plaidoyer



À la fin de l'atelier, le consultant Gashirahamwe Cassien a proposé aux participants un exercice de plaidoyer centré sur la problématique des élèves ayant subi des grossesses précoces. Il a invité chaque participant à articuler des arguments en faveur du droit à l'éducation pour ces jeunes filles, en insistant

sur l'urgence de leur retour à l'école après des incidents traumatisants tels que le viol. Les discussions ont souligné qu'une période prolongée d'absence scolaire est non seulement préjudiciable sur le plan académique, mais aussi dangereuse, car elle accroît le risque de nouvelles grossesses non désirées.

Les participants ont ainsi pris conscience des implications néfastes des réglementations scolaires en vigueur, qui exigent souvent que les filles victimes de viol restent chez elles pendant une période considérable. Ils ont mis en lumière un aspect particulièrement préoccupant : le fait que ces jeunes femmes doivent se soumettre à une exigence d'allaitement d'un an, ce qui peut les contraindre à interrompre leur scolarité pendant trois ans, engendrant par là même des cycles de vulnérabilité et d'exclusion. Ce constat a incité les participants à envisager une réforme de ces articles de règlement, jugés obsolètes au regard des réalités contemporaines.

Parallèlement, les échanges ont révélé une préoccupation légitime concernant la santé des nouveau-nés. Les participants ont souligné que le retour immédiat des jeunes mères à l'école, bien qu'indispensable pour leur réinsertion sociale et éducative, pourrait avoir des répercussions sur le bien-être physique et émotionnel de l'enfant. Ce dilemme met en exergue la nécessité d'un équilibre entre le droit à l'éducation et la responsabilité parentale, en mettant en place des mesures d'accompagnement adéquates pour garantir que le développement du nouveau-né ne soit pas compromise.

Cet exercice de plaidoyer a permis d'initier un débat essentiel sur la nécessité de repenser les politiques éducatives en matière de grossesses précoces. Les participants ont convenu qu'il était crucial de promouvoir une approche intégrative, qui non seulement facilite le retour des jeunes filles à l'école, mais qui prend également en compte les besoins de leurs enfants. Cette démarche vise à briser le cycle de l'exclusion et à redonner aux jeunes mères la possibilité d'un avenir meilleur, tant pour elles que pour leurs enfants.

10. Conclusion

En conclusion, l'atelier organisé par la Coalition EPT BAFASHEBIGE du 13 au 14 février 2025 a marqué une étape cruciale dans la mise en œuvre du projet NDINKABANDI III, visant à promouvoir l'éducation inclusive et à intégrer les considérations de genre dans les politiques éducatives au Burundi. La participation active des membres des antennes et des acteurs locaux a permis de créer un espace de dialogue et d'échange sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance organisationnelle, ainsi que sur la manière d'aborder efficacement les questions des violences basées sur le genre au sein des établissements éducatifs. Ce moment de partage d'expériences et de formation a renforcé la compréhension des enjeux liés à l'inclusion et à l'égalité des sexes dans le cadre scolaire.

Les deux jours de formation ont été structurés autour des thèmes clés de l'inclusion et de la gestion des violences basées sur le genre, offrant aux participants des outils pratiques et des méthodologies adaptées. Grâce à des approches innovantes et participatives, l'atelier a permis de sensibiliser les antennes à l'importance d'une gouvernance transparente et inclusive, essentielle pour leur réussite future. En apprenant à collecter et à analyser les données relatives aux violences basées sur le genre, les participants se sont vus dotés de compétences qui leur permettront d'aborder ces problématiques de manière plus systématique et éclairée.

L'impact attendu de cet atelier va au-delà des capacités individuelles des participants; il s'inscrit dans une dynamique collective qui vise à transformer les structures et les pratiques éducatives dans leur ensemble. En investissant dans la formation des antennes et en promouvant une culture de l'inclusion, la Coalition EPT BAFASHEBIGE participe activement à la création d'un environnement éducatif plus sécurisé et respectueux. Les résultats de cette initiative devraient, espérons-le, encourager une réflexion plus large sur les politiques éducatives au Burundi, façonnant ainsi une société plus égalitaire et inclusive.

Enfin, la mise en œuvre d'un suivi rigoureux et d'une évaluation des résultats de cet atelier contribuera à assurer l'intégration effective des enseignements tirés dans les mécanismes d'action futurs. La production de rapports détaillés sur les différentes sessions de formation permettra non seulement de capitaliser sur les succès et les leçons apprises, mais également de formuler des recommandations pour les initiatives à venir. Ainsi, cet atelier constitue un jalon significatif dans le parcours vers l'Éducation pour Tous, incarnant un engagement collectif en faveur d'une éducation qui émancipe, intègre et valorise chaque élève, indépendamment de son genre ou de sa situation.

11. Recommandations

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet NDINKABANDI III et pour renforcer l'efficacité des actions éducatives, plusieurs recommandations ont été formulées pour différents acteurs concernés.

11.1. Pour les antennes de la Coalition EPT BAFASHEBIGE

- Mettre en place des sessions de sensibilisation et de formation sur les enjeux de l'inclusion et du genre pour tous les membres.
- Évaluer régulièrement les capacités des équipes en matière d'inclusion et ajuster les formations selon les besoins identifiés.
- Favoriser la diversité dans les équipes pour renforcer la perspective d'inclusion au sein des antennes.
- Créer des ressources pédagogiques sur l'inclusion et le genre facilement accessibles aux membres des antennes.
- Mettre en place des programmes de mentorat pour accompagner les membres moins expérimentés sur les questions de genre.
- Instaurer des moments de réflexion sur les pratiques existantes et sur l'amélioration continue en matière d'inclusion.

11.2. Pour les responsables locaux

- Identifier des partenaires communautaires, tels qu'ONG et groupes de femmes, pour une meilleure réponse locale contre les violences basées sur le genre.
- Organiser des forums communautaires pour discuter des préjugés et des violences liées au genre.
- Collaborer avec les autorités locales pour sensibiliser sur les questions de genre dans les projets éducatifs.
- Promouvoir des campagnes locales de sensibilisation sur les droits des filles et des femmes.
- Impliquer les jeunes dans des initiatives de plaidoyer en faveur de l'inclusion et de la protection contre les violences.
- Établir un réseau avec d'autres responsables locaux pour échanger des bonnes pratiques sur la gestion des violences.

11.3. Pour le cadre de concertation

- Organiser des rencontres trimestrielles pour favoriser les échanges entre antennes sur les bonnes pratiques.
- Créer une plateforme en ligne dédiée au partage de ressources et d'expérience entre les antennes.
- Encourager la co-construction de projets collaboratifs impliquant plusieurs antennes pour maximiser les synergies.

- Recueillir régulièrement les feedbacks des antennes sur les défis rencontrés afin d'ajuster les recommandations.
- Inviter des experts à des sessions d'échanges pour enrichir le débat et l'analyse des enjeux d'inclusion.

11.4. Pour les décideurs politiques

- Élaborer des guides pratiques sur l'intégration du genre dans le processus de développement des politiques éducatives.
- Assurer une formation continue aux décideurs sur les enjeux de genre et d'inclusion.
- Créer des espaces de concertation entre les décideurs et les acteurs de terrain pour mieux comprendre les réalités locales.
- Mettre en place des indicateurs de suivi sexospécifiques pour mesurer l'impact des politiques éducatives.
- Promouvoir des études et des recherches sur les effets des politiques de genre dans l'éducation.
- Communiquer les résultats des évaluations de politiques éducatives pour favoriser des ajustements éclairés.

11.5. Pour les participants de l'atelier

- Identifier des actions concrètes à mettre en œuvre immédiatement après l'atelier pour appliquer les compétences acquises.
- Créer des groupes de soutien entre participants pour échanger des idées et des expériences post-formation.
- Partager les connaissances et les outils reçus avec d'autres membres de leur organisation ou communauté.
- Évaluer régulièrement leurs actions pour détecter les points à améliorer en matière de gestion des violences.
- Participer activement à des initiatives locales visant à promouvoir l'éducation inclusive et sensible au genre.

11.6. Pour les organismes de financement

- Soutenir des projets pilotes qui ciblent spécifiquement la prévention des violences basées sur le genre dans les écoles.
- Allouer des fonds pour des formations continues des acteurs éducatifs sur le genre et l'inclusion.
- Promouvoir des initiatives d'innovation en matière d'éducation incluant des approches sensibles au genre.
- Évaluer régulièrement l'impact des financements accordés sur l'amélioration des conditions éducatives.

- Encourager le co-financement de projets impliquant plusieurs acteurs pour maximiser l'impact des investissements.
- Établir des partenariats avec des organisations locales pour garantir que les interventions répondent efficacement aux besoins identifiés.

11.7. Pour la Coalition EPT BAFASHEBIGE

- Renforcer les formations aux organisations membres et aux membres des antennes sur l'inclusion et le genre et sur la gestion organisationnelle.
- Intégrer des perspectives de genre dans toutes les activités.
- Mettre en place un système de collecte de données sur les violences basées sur le genre.
- Organiser des ateliers de sensibilisation sur les enjeux de genre.
- Renforcer les partenariats avec des organisations spécialisées sur le genre.
- Élaborer des rapports réguliers sur l'état des violences basées sur le genre.
- Promouvoir des campagnes de plaidoyer pour des politiques éducatives inclusives.

Voir les liens :

<https://www.facebook.com/share/p/1Wz8cnZ7Mm/>

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid02zzxqXXZ7GgM9D2w9KZimpEkyDU45rudh3sKS4oMgpwobtRKVWVuRgi8JVhhSfPi7l&id=100064670834531&mibextid=Nif5oz